

## **La spécialité ARTS – MUSIQUE au Lycée Camille Sée**

### **A qui s'adresse l'enseignement de spécialité musique en 1ère?**

A tous les élèves, instrumentistes ou non (autodidactes ou ayant suivi une formation)  
Les acquis du collège suffisent  
Possibilité de prendre la spécialité sans avoir suivi l'option facultative en 2nde

### **Quelles sont les qualités requises pour suivre cet enseignement ?**

Un intérêt pour la musique dans son ensemble  
Le sens du projet collectif, des qualités d'écoute, le respect des autres  
Une grande motivation

### **Quelles sont les principales activités faites en classe?**

La pratique collective: répertoire varié (interprétation, création)  
La culture musicale (écoute comparée, analytique et critique des œuvres, recherches, travail en groupe, questionnements...)

### **Quels sont les enjeux et les objectifs?**

Développer l'expérience et le plaisir de la pratique musicale par l'expression musicale individuelle et collective  
Engranger un vocabulaire spécifique, enrichir ses connaissances et sa culture artistique  
Participer à des projets, participer à la vie musicale du lycée (Paus' Art Café, concerts, interclasses musicaux, journée du piano, rencontre inter-lycées....)  
Aller au concert, rencontrer des professionnels de la musique, préparer ses choix d'orientation  
Réfléchir à la place de la musique dans le monde contemporain  
S'ouvrir aux autres arts

### **Quelles sont les principales compétences transversales développées ?**

Mener un projet artistique : organisation, travail de groupe...  
Travailler sa voix, l'expression orale, sa posture physique  
Améliorer la confiance en soi et gagner en autonomie  
Travailler son esprit critique ; échanger avec les autres, réfléchir, argumenter et débattre, enrichir sa culture générale

### **HORAIRE**

**4h/semaine en 1<sup>ère</sup>**

**6h /semaine en Terminale**

### **COEFFICIENT**

**COEFFICIENT 16 au baccalauréat**